



Le tabac au cinéma peut avoir un caractère artistique au même titre que la violence ou le sexe

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 7 mai 2013

Bonjour, je vous écris en tant que cinéphile pour vous faire part de mon inquiétude par rapport à certaines associations (principalement américaines) qui ne semblent pas penser que le tabac au cinéma peut avoir un caractère artistique au même titre que la violence ou le sexe, et préconisent une censure du tabac à l'écran.

Ai-je raison de m'inquiéter d'une éventuelle censure.

Merci.

Réponse :

Le cinéma a été, tout au long du 20ème siècle, le principal vecteur de communication des industriels du tabac qui ont ainsi réussi à imposer une image socialement valorisante du tabagisme dans le but de recruter un maximum de nouveaux fumeurs, en témoigne un des nombreux [contrats signés par des vedettes fortement rémunérées](#)

C'est la raison essentielle pour laquelle Simone Veil en 1976, puis Claude Évin en 1991, ont inscrit dans la loi française, puis l'OMS dans un traité international, l'interdiction de publicité et de propagande **en faveur** du tabac. La précision de **en faveur** jouant ici un rôle éminent de régulateur pour éviter de tomber dans l'excès.

Plus d'un Français sur cinq consomme du tabac ; il est donc normal que le cinéma puisse retracer des épisodes de la vie courante dans lesquels on retrouve approximativement ces proportions. En contrepartie, les épisodes tabagiques doivent également correspondre à des situations dans lesquelles il n'est pas illogique de voir quelqu'un fumer. Autant pourrait-il paraître bizarre de voir Gainsbourg ou Coco Chanel durant tout un film sans leur clope au bec, autant il est incongru d'introduire la cigarette dans un spectacle qui se déroule au 17ème siècle. Il n'y a donc aucune raison de voir, en France, réduire la capacité de mettre en scène des acteurs qui fument tant qu'existent des situations qui objectivement s'y prêtent.

Mais, attention, le savoir faire, la puissance financière et l'immoralité des multinationales du tabac peuvent un jour arriver à contraindre le législateur à être encore plus vigilant et coercitif.